



Le 28 février 2007

Madame Diane Rhéaume  
Secrétaire générale  
Conseil de la radiodiffusion et des  
télécommunications canadiennes  
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

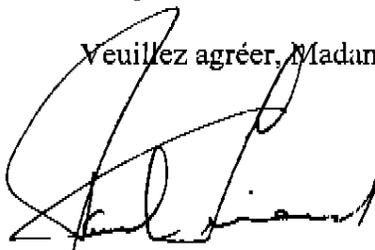
Madame la Secrétaire générale,

Nous souhaitons, par la présente, vous faire part de notre appui aux demandes d'obtention de la reconnaissance du statut de chaîne publique présentées par *Avis de recherche.tv* et *All Points Bulletin.tv*. Nous faisons ici référence à l'article 7 de l'avis d'audience publique de radiodiffusion (CRTC 2007-1) qui porte les numéros de demandes 2006-0508-2 et 2006-0509-0.

Après vérifications, nous constatons que ces outils de communication sont d'intérêt pour la communauté policière. Le service offert par l'entremise de ces canaux de communication présentent également un caractère d'intérêt public et s'inscrivent en appui aux corps policiers dans l'exercice de leur mission.

La sécurité publique est affaire de tous et des initiatives comme celles auxquelles il est fait référence méritent d'être encouragées.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire générale, mes salutations distinguées.



Paul Girard